

Semaine nationale des dons d'organes et de tissus - 19 au 26 avril 2009

DITES LE *DON* DE VIVE VOIX : QUÉBEC-TRANSPLANT RAPPELE AUX QUÉBÉCOIS L'IMPORTANCE D'INFORMER LEURS PROCHES DE LEUR VOLONTÉ DE DONNER LEURS ORGANES AU DÉCÈS

Montréal, le 19 avril 2009. - À l'occasion de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus, qui débute ce 19 avril, Québec-Transplant demande aux Québécois et Québécoises de prendre une minute pour vérifier à l'endos de leur carte d'assurance-maladie s'ils ont signé leur consentement à donner leurs organes au décès et, dans l'affirmative, à en informer également leurs proches, si ce n'est déjà fait. Si la décision n'est pas prise, la Semaine est une excellente occasion d'en parler avec ses collègues, ses amis et sa famille et, lorsque la décision est prise, d'apposer l'autocollant de consentement sur sa carte d'assurance maladie. Advenant le cas, lorsque les volontés de la personne sont connues, la famille pourra valider la décision du défunt.

Pourquoi le dire de vive voix ?

Seulement 1 % des décès survenant en centre hospitalier répondent aux critères pour le don d'organes. En effet, dans les conditions idéales, environ 300 personnes chaque année seraient des donneurs admissibles. En réalité, en 2008, 151 donneurs d'organes ont permis le prélèvement de 513 organes transplantés et 430 personnes ont été transplantées, un record au Québec.

C'est pourquoi Québec-Transplant encourage les gens à passer à l'action en :

- Signant l'autocollant de consentement à apposer sur sa carte d'assurance maladie;
- Inscrivant sa décision au Registre des consentements au don d'organes et de tissus de la Chambre des notaires du Québec.

On peut obtenir l'autocollant de consentement dans les pharmacies (dont Pharmaprix et Familiprix qui sont partenaires pour une seconde année, à travers tout leur réseau), les CLSC, les centres hospitaliers. En tout temps, on peut le commander en ligne sur le site www.signezdon.ca ou www.sign4life.ca.

Quelques faits :

- La demande pour la transplantation augmente chaque année. La transplantation, un traitement reconnu et efficace, sauve des vies et permet également à de nombreuses autres personnes de recouvrer la santé.
- Depuis 2001, plus de 3 200 personnes ont été transplantées au Québec.
- La majorité des personnes transplantées sont actives et les bienfaits de la greffe ont un impact positif direct sur la famille.
- En 2008 seulement, 1159 personnes étaient en attente d'une transplantation.
- Selon les familles de donneurs d'organes, l'expérience du don leur a apporté un certain réconfort dans le deuil.

Selon le plus récent sondage réalisé pour le compte de Québec-Transplant, en avril 2008, neuf Québécois sur 10, âgés de 18 ans ou plus, sont favorables au don d'organes mais seulement 55% d'entre eux ont pris des dispositions pour le faire savoir. Les Québécois sont donc généreux mais plusieurs ont parfois omis de signer, le plus souvent par oubli, le collant de consentement n'étant pas toujours accessible, et d'autres disent être encore inconfortables à l'idée de penser à leur propre mort.

Pour se rappeler que le don d'organes est d'abord un don de vie, Québec-Transplant a créé un drapeau à l'effigie du ruban vert, le symbole du don d'organes et de tissus. Ce drapeau, produit en édition limitée pour une première année, sera déployé pendant toute la semaine sur ou dans plusieurs édifices, dont des centres hospitaliers, des établissements d'enseignement, des organismes publics, des municipalités, dont un appui significatif de la part des municipalités régionales de comté (MRC) de la Montérégie.

Le lundi 20 avril, à 11 heures, la MRC de Pierre-de-Saurel déploiera le drapeau devant ses bureaux du centre-ville, en présence de représentants de Québec-Transplant. De plus, les 12 municipalités de cette MRC lèveront aussi le drapeau simultanément.

Des activités se tiendront dans toutes les régions du Québec. De nombreuses initiatives d'individus, de groupes, d'organismes ou associations seront au rendez-vous pour sensibiliser leurs concitoyens à ce geste de la solidarité.

-30-

Renseignements : Brigitte Junius, Québec-Transplant
514 286-1414, poste 216

Demandes d'entrevue : Diane Jeannotte
514 284-2860, poste 2
514 772-8019



Semaine nationale des dons d'organes et de tissus

Dites-le *don* de vive voix

Dites à vos proches que cela vous tient à cœur. C'est important qu'ils respectent votre choix.

À mon décès, j'autorise le prélèvement d'organes et de tissus.

Oui **Non**

Je signe l'autocollant de consentement et l'appose au verso de ma carte d'assurance maladie.

J'inscris ma décision au Registre des consentements au don d'organes et de tissus de la Chambre des notaires du Québec.

signezdon.ca | quebec-transplant.qc.ca | cdnq.org | hema-quebec.qc.ca
Ligne Info don d'organes 1-877-463-6366

